Image not found or type unknown

Courrier président de la république

Par **Pouloulou**, le **08/03/2018** à **16:06**

Bonjour , je ne sais pas si je pourrais poste sur le bon forum .
Voilà j'ai envoyer un courrier au président de la république, ma question est si quelqu'Un du forum a déjà envoyer un courrier et à être eu une réponse et m'en delai qu il a eu pour la recevoir.
Merci

Par **jodelariege**, le **08/03/2018** à **17:57**

bonjour, beaucoup de monde envoie du courrier au président de la république ... ce sont des secrétaires qui lisent et répondent en renvoyant vers votre député ou des organismes à même de vous répondre ... le président ne répond jamais lui même...
quel est votre problème?

Par **Pouloulou**, le **08/03/2018** à **19:15**

Merci de votre réponse . J'ai solliciter l'aide du président pour lui demander l'amnistie de mes état des services militaires . En gros sans rentrer dans les details , suite à un accident en opération extérieur j'ai était rapatrier pour syndrome post traumatique. La psy militaire qui gérer mon « cas » était censé envoyer mon arrêt de travail à mon régiment . Quelque semaines après j'ai reçu un courrier me notifiant que j´etaot raye des cadres de l´armees et était considéré comme déserteur . J'ai appeler les services compétant pour savoir le pourquoi du comment . Pour eux le travail de l´hopital n'a pas était fait et la décision ratifiée, aucun recours possible . Bête et discipliné j'ai accepter la sanction . Mais depuis ce temps l'envie de servir Mon pays est toujours là ! J'ai donc décider de nouveau les portes du centre de recrutement pour me réengager. Après avoir expliquer mon problème au recruteur lui mêmes était désolée de la situation , mais m'a fait comprendre que même s'il rela'ce Un dossier je serais systématiquement rejeter du à ce qu'il y a d'Ecrit sur mon dossier militaire . J'ai donc décider de demander de l´aide au chef de l´etat .
Désolé pour les fautes mon téléphone est en fin de vie ^^

Par **Visiteur**, le **08/03/2018** à **20:28**

Bsr
N'aurait il pas été plus simple de prendre rdv au ministère des armées ?

Par **Pouloulou**, le **08/03/2018** à **20:55**

Bonsoir ,
C’etait ma première intention, ça m’a tellement travailler que je me suis dit que il était préférable « d’aller plus haut « .. maintenant que vous m’en parler j’en me dit que j’ai peut être bien fait une erreur effectivement .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés